

## Le Mans Métropole / Compte Administratif 2023

### INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS

Ratios N°	LIBELLÉ	Données brutes Valeurs M.14	Données corrigées propres à la collectivité (1)	Moyennes nationales de la strate (2) (a) Année 2022
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	792 €/h	<b>710 €/h</b>	433 €/h
2 *	Produit des impositions directes / population	521 €/h	<b>521 €/h</b>	291 €/h
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 004 €/h	<b>923 €/h</b>	560 €/h
4	Dépenses d'équipement brut / population	349 €/h	<b>349 €/h</b>	175 €/h
5	Encours de la dette / population	154 €/h	<b>154 €/h</b>	644 €/h
6	Dotation globale de fonctionnement / population	90 €/h	<b>90 €/h</b>	141 €/h
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	43,29%	<b>36,79%</b>	39,60%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	81,04%	<b>79,37%</b>	87,70%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34,79%	<b>37,86%</b>	31,30%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	15,29%	<b>16,64%</b>	114,90%

(1) données corrigées des doubles comptes propres à la communauté urbaine, à la ville du Mans et à son CCAS au titre de la mutualisation des frais de personnel, à des fins comparatives avec d'autres collectivités.

(2) Moyenne des 21 Métropoles et 14 Communautés Urbaines publiée par la Direction Générale des collectivités locales dans le document "Les collectivités locales en chiffres 2023".

(a) Hors métropole de Lyon, mais y compris métropole du grand Paris (MGP) et établissements publics territoriaux (EPT) de la MGP.

\* Y compris la fraction de TVA nationale affectée aux EPCI en remplacement de la taxe d'habitation des résidences principales et de la CVAE. En prenant en compte les seules impositions directes le montant par habitant de ce ratio est ramené de 521 € à 254 €.